

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

MERCREDI 4 NOVEMBRE 2015

à 20 HEURES

Maison de la Famille

34 rue Gabriel Péri

Salle en rez-de-chaussée

ORDRE DU JOUR :

- 1 Décision modificative n° 3 au budget de la Ville 2015.
- 2 Attribution d'un marché public de la fourniture et la maintenance de copieurs multifonctions - Autorisation donnée au maire de signer les pièces du marché.
- 3 Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF). Rapport d'activité 2014.
- 4 Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc (CAVGP). Rapport 2014 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés.
- 5 Syndicat Mixte pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et Saint-Cloud (SMGSEVESC). Rapport 2014 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable.
- 6 Convention avec la Direction Régionale des Services Pénitentiaires de Paris.
- 7 Convention d'occupation du domaine public pour la création de circulations douces avec la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc. Approbation de la convention et désignation d'un élu pour représenter la commune, en cas d'empêchement du Maire, pour les opérations de bornage.
- 8 Avenant n° 2 à la convention conclue avec la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc concernant l'association Amicale Laïque de Saint-Cyr-l'Ecole.
- 9 Renouvellement de la commission d'ouverture des plis en cas de procédure de délégation de service public : organisation du scrutin.
- 10 Remplacement d'un délégué suppléant du groupe Saint-Cyr-l'Ecole, Avançons Ensemble à la commission consultative des services publics locaux.

- 11 Commission de contrôle des comptes des associations subventionnées par la commune : remplacement de 2 membres titulaires et d'un suppléant du groupe Saint-Cyr-l'Ecole, Avancons Ensemble.
- 12 Remplacement d'un membre permanent du groupe Saint-Cyr-l'Ecole, Avancons Ensemble à la commission communale d'information sur les logements sociaux.
- 13 Remplacement d'un délégué dans le conseil de l'école élémentaire Jean Jaurès et dans le conseil de l'école maternelle Henri Wallon.
- 14 Remplacement d'un délégué titulaire au Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien du Ru de Gally (SMAERG).
- 15 Demande de subvention auprès du Département des Yvelines et de la Région Ile-de-France dans le cadre de la réalisation d'un parc sportif dans le quartier Charles Renard.
- 16 Convention entre le Département des Yvelines et la commune de Saint-Cyr-l'Ecole sur la gestion des moyens administratifs en matière de protection et de promotion de la santé maternelle, de protection et de promotion de la santé infantile et de planification familiale.
- 17 Motion pour l'instauration d'une plage de silence le dimanche pour l'aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole.
- 18 Convention d'utilisation de locaux communaux par l'Association les Restaurants du Cœur.
- 19 Règlement à distance par téléphone par carte de paiement du prix des prestations proposées par le service municipal de la culture.

Pour information :

Liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 22 avril 2014. Application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saint-Cyr-l'École, le 29 octobre 2015



Le Maire,

Bernard DEBAIN